



**Conseil d'établissement**  
 Séance ordinaire du 27 mars 2025  
 18h00 à 20h00  
**Procès-verbal**

**Sont présents :**

Poste	La composition	Groupe représenté
1	Madame Dalia Ramy	Représentante des parents
3	Madame Marilyn Gauthier	Représentante des parents
4	Madame Nahal Bakhshi	Représentante des parents
5	Madame Angelina Raimondo	Représentante des parents (Substitut)
6	Monsieur Vincent Darras	Représentant des parents (Substitut)
7	Madame Nicole Cardinal	Membre de la communauté
1	Madame Saida Benabdesselam	Enseignante
2	Madame Isabelle Boileau	Enseignante
3	Madame Danielle Pigeon	Enseignante
	Madame Annie Poirier	Enseignante
4	Madame Chantal Saccomani	Technicienne du service de garde

**Seront également présentes à la table du conseil :**

1	Madame Nada Haouili	Directrice de l'école
2	Madame Caroline Coiteux	Directrice adjointe de l'école

**Sont absentes :**

	Madame Sharo Sarves Waran	Représentante des parents
	Madame Cindy Subaihi	Représentante des parents
	Madame Amira Beghdadi	Représentante des parents
	Madame Myriam Vincent	Enseignante

<b>54</b>	<b>La convocation, le quorum et les présences</b>
	Mme Haouili, directrice de l'école, ouvre la séance à 18h05 après avoir constaté que tous ont reçu leur convocation dans les délais prévus et qu'il y a quorum, Mme Haouili passe la parole à la présidente, Mme Ramy.

<b>55</b>	<b>L'adoption de l'ordre du jour</b>
015-CÉ 24/25 – 55	<p>CONSIDÉRANT que la directrice a élaboré un projet d'ordre du jour;</p> <p>CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres;</p> <p>EN CONSÉQUENCE Sur proposition de Mme Ramy et appuyée par Mme Saccomani il est résolu à l'unanimité;</p>

	D'ADOPTER	L'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 27 mars 2025.
--	-----------	---

Durée	No	Sujet	Objet
5 min.	54	a) Adoption de l'ouverture par la présidente b) Présences - vérification du quorum	Adoption Constat
2 min.	55	<i>Adoption de l'ordre du jour</i>	Adoption
10 min.	56	<i>Questions du public</i>	
2 min.	57	<b>Adoption du procès-verbal du 20 février 2025</b>	Adoption
3 min.	58	<i>Suivis au procès-verbal :</i>	Suivis
3 min.	59	<b>Correspondance :</b>	Information
10 min.	60	<b>Les Rapports et la Reddition de comptes :</b> a) Rapport de la présidente; b) Rapport de la directrice; c) Rapport du Service de garde;	Informations
<b><u>70 min.</u></b> 15 min 7 min 7 min 10 min 10 min 7 min 5 min 5 min 4 min	61	<b>Travaux du conseil :</b> a) Parascolaire printemps; b) Mesures visant à favoriser l'accès aux services, activités scolaires et matériel (Annexe 2 et 4); c) Principes d'encadrement du coût des documents et du matériel d'usage personnel (Annexes 3 et 4); d) Règles de conduite et mesures de sécurité 2025-2026 - Matrice des comportements Nord et Sud ; e) Conférence Dr Nadia f) Traiteur-SDG- 25-26; g) SDG-Journées pédagogiques 25-26; h) Dîner semaine des SDG ; i) Mesures dédiées et protégées à jour j) Activités intégrées;	Approbation Approbation Approbation Approbation Approbation Approbation Approbation Approbation Information Approbation

Durée	No	Sujet	Objet
5 min.	62	<b>Affaires nouvelles :</b> a)	
1 min	63	<i>Levée de la séance</i>	<b>Adoption</b>
5 min.	64	Rapport de la personne déléguée au comité de parents du centre de services scolaire.	<b>Information</b>

56	Questions du public
	<p>1. Question de Joanie Provost : « <b>Est-ce qu'il y a des directives pour établir les langues pouvant être parlées dans l'établissement par le corps enseignant et le personnel de soutien?</b> »</p> <p>Il existe une politique linguistique au CSSMB que nous appliquons à Beau-Séjour. Le français doit être la seule langue utilisée en tout temps par tous : enfants comme adultes. Lorsqu'un membre du personnel est témoin d'une infraction à ce code de conduite, il se doit d'intervenir. En tant que membre de la direction, c'est ce que nous faisons. Nous le rappelons aussi régulièrement en Assemblée générale des membres du personnel. Certains membres du personnel ont même été rencontré à cet effet et des mesures disciplinaires données.</p> <p>Par ailleurs, avec l'avènement probable de la loi 94 sous peu, il ne s'agira plus seulement d'une politique du CSS, mais bien d'une loi gouvernementale (modification de la LIP).</p>

2. Questions d'Angelina Raimondo :

**« Pourquoi le CSS ne bloque pas YouTube? »**

Si nous décidons de bloquer YouTube ou tout autre site, le SRI peut appliquer ce blocage uniquement pour les élèves ou pour l'ensemble des utilisateurs de l'établissement, incluant le personnel. Pourrait être une bonne solution

Pour l'instant, aucune école n'a demandé au SRI de bloquer l'accès à YouTube.

De plus, le SRI bloque en permanence les sites inappropriés pour les élèves, en s'appuyant sur des listes établies par des organisations spécialisées dans la surveillance d'Internet.

Par ailleurs, Le CSS ne bloque pas YouTube parce que celui-ci peut être utilisé à des fins pédagogiques. Tout est une question du contenu qu'on va y chercher.

Voici les points essentiels qui sont à la base des décisions du SRI de ne pas bloquer une plateforme comme YouTube :

- Notre approche est axée sur l'éducation pour leur donner les outils nécessaires pour naviguer de manière sécuritaire et responsable. Nous croyons qu'il est plus bénéfique à long terme d'enseigner aux élèves comment utiliser ces outils de manière critique et éthique. C'est un apprentissage essentiel pour leur avenir.
- YouTube offre une grande quantité de contenus éducatifs. Des explications de concepts complexes en mathématiques ou en sciences aux documentaires historiques, en passant par des tutoriels d'art ou de musique : Voilà pourquoi nous croyons que YouTube peut être un outil pédagogique intéressant en classe.

Lorsque les élèves font des périodes de iPad ou de ChromeBook en classe, il est évident que l'enseignante doit s'assurer que le contenu regardé par les enfants est adéquat. Par ailleurs, bien que les iPads et ChromeBooks soient parfois utilisés comme récompense, cette pratique n'est pas encouragée et c'est toujours dans le respect des balises mises en place, soit de surveiller à ce que les enfants utilisent les écrans pour des activités adéquates.

**Nous allons également vérifier avec le SRI sur les moyens mis à la disposition des parents afin de pouvoir contrôler certains accès et voir à la possibilité de sensibiliser les parents à cette problématique.**

**Il y aura également deux ateliers offerts aux élèves de 3<sup>e</sup> cycle sur la cyberintimidation et les réseaux sociaux.**

**« Y a-t-il un programme pour le cours d'éducation physique établi par le MEQ? »**

Bien entendu, il y a un programme officiel ministériel pour le cours d'Éducation physique et à la santé. Celui-ci peut être consulté par tous sur le site du Ministère de l'Éducation ([Éducation physique - Primaire](#)).

Trois compétences :

1. Adopter un mode de vie sain et actif
2. Agir dans divers contextes de pratiques d'activités physiques
3. Interagir dans divers contextes de pratiques d'activités physiques.

Ainsi, même si certains enfants préfèrent jouer au soccer ou à un autre sport « connu », il n'en va pas de même pour tous. Certains apprécient beaucoup la gymnastique, le volley-ball ou autres nouveaux sports! C'est ce que demande le programme.

« (...) le Programme d'éducation physique et à la santé vise, outre le développement de l'efficacité motrice et d'habiletés psychosociales, l'acquisition de connaissances, d'attitudes et de comportements nécessaires à une gestion judicieuse par chacun de sa santé et de son bien-être. (...) Le programme cherche à responsabiliser l'élève à l'égard de son agir corporel et de sa santé en lui permettant de développer : un répertoire d'actions corporelles, un répertoire de stratégies cognitives, un bagage de connaissances propres à la discipline; des comportements conformes aux règles de sécurité et d'éthique; un sens critique pour une gestion judicieuse de sa santé, des attitudes positives dans ses relations avec les autres et face aux diverses activités physiques. Pour ce faire, l'élève doit construire ses savoirs à partir d'un large éventail d'activités : coopératives, individuelles, expressives, collectives, de plein-air et de conditionnement physique.

Savoirs essentiels et progression des apprentissages :

- **Principes d'équilibre**
- **Principes de coordination**
- **Savoir-faire moteur** : marcher, courir, grimper, sauter, ramper, tourner, pivoter, prendre des postures, dribbler, jongler, lancer, attraper, etc.
- **Moyens d'action** : Activités technico-artistiques : gymnastique; Activités cycliques : raquette, bicyclette, marche, course; Activités d'adresse : jonglerie; Activités rythmiques et expressives : danse; Activités collectives : basket, kinball, etc.; Activités coopératives : jeux divers; Activités de combat : badminton.

Donc, oui, il y a un programme et l'enseignante respecte celui-ci en présentant une vaste panoplie de nouvelles activités aux élèves.

La course Léger-Navette est un outil d'évaluation de la condition cardio-vasculaire et n'est pas prescriptif par le programme ni même encouragé.

Maintenant, il s'agit d'une nouvelle enseignante non légalement qualifiée. Un suivi avec la conseillère pédagogique a été mis en place et un coaching au niveau des stratégies de gestion de classe est aussi en place. L'aide à la classe et la présence d'un TES, ainsi que la supervision de la direction, notamment par le processus d'évaluation des nouveaux enseignants, viennent soutenir l'enseignante pour lui permettre de développer certaines habiletés en gestion.

57	<b>Adoption du procès-verbal de la séance du 20 février 2025</b>
015-CÉ 24/25 -57	PRÉAMBULE Mme Ramy, représentante des parents, demande aux membres si les documents remis étaient conformes et si certaines modifications s'imposent.
	CONSIDÉRANT que conformément à l'article 69 de la Loi sur l'instruction publique, les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 23 janvier 2025, plus de six (6) heures avant la tenue de la présente réunion;
	EN CONSÉQUENCE sur proposition de Mme Pigeon et appuyée par Mme Gauthier il est résolu à l'unanimité;
	D'ADOPTER Tel que déposé, le procès-verbal de la séance ordinaire du 20 février 2025;
	En n'y apportant aucune modification.
58	<b>Suivi(s) au procès-verbal du 20 février 2025</b>
	Aucun suivi
59	<b>Correspondance</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Semaine nationale de la prévention et de la violence et de l'intimidation</li> <li>- Comité des parents- Conférences et ateliers</li> </ul>
60	<b>Les rapports et les redditions de comptes</b>

De la présidente : Mme Ramy

60-a)	Aucun rapport
-------	---------------

De la directrice : Mme Haouili

60-b)	Célébration école	Sud : Grand succès, activités à l'extérieur, Popcorn et chocolat chaud
	Activité Nord	27 février : plein-air et film, Popcorn et chocolat chaud
	Diplômes 2 <sup>e</sup> étape	Remis
	Dépistage et retour CAP	Du préscolaire à la 6 <sup>e</sup> année Analyse des données dans le but d'orienter nos pratiques pour la 3 <sup>e</sup> étape et de sélectionner nos élèves qui bénéficieront du tutorat, du soutien linguistique et d'un suivi en orthopédagogie.
	Passage primaire-secondaire	Rencontre avec l'adjointe de Saint-Laurent, responsable des secondaires 1. Passation des dossiers. Activité pour les élèves de 5 <sup>e</sup> année et leurs parents : Amène ton parent au Théâtre le 16 avril Visite de l'école par TOUS les élèves de 6 <sup>e</sup> le 16 mai
	Semaine de la prévention	De la violence et de l'intimidation. Les activités ont été réalisées avec les élèves le lundi et mercredi. Belles discussions + écoute des balados avec les profs le mardi

	Jeudi : envoi aux parents Vendredi : sera écouté ultérieurement
Rappel au travail SDG et SDD	Terminé, Statuquo avec cette année, 11 éducatrices et 18 surveillantes
Travaux en cours	Édifice Nord : division d'un local pour PNE, récupérer la salle informatique Tuiles au plafond : 2026 Édifice sud : reporté
À venir	Confirmation des professionnels pour 25-26 Organisation scolaire, nombre d'élèves et de groupes Journée Cabane à sucre

Du service de garde : Mme Saccomani

60-c)	Aucun rapport
-------	---------------

<b>61</b>	<b>Les travaux du conseil d'établissement :</b>	
<b>61-a)</b>	<b>Activités parascolaires pour le printemps</b>	
015-CÉ 24-25 – 61-a)	PRÉAMBULE	L'invitée, Mme Marilyne Champagne d'ÉducAction, présente les activités proposées pour le printemps 2025.  Mme Haouili présente aussi l'offre de Karaté Sportif;
	CONSIDÉRANT	Les besoins et les particularités de l'école Beau-Séjour;
	EN CONSÉQUENCE	Sur proposition de Mme Raimondo appuyée par Mme Ramy, il est résolu à l'unanimité;
	D'ADOPTER	La proposition d'activités présentées par EducAction et la proposition de Karaté Sportif pour la session de printemps 2025.
<b>61-b)</b>	<b>Mesures visant à favoriser l'accès aux services, activités scolaires et matériel (Annexes 2 et 4)</b>	
015-CÉ 24-25 – 61-b)	PRÉAMBULE	Mme Haouili présente les mesures mises en place.
	CONSIDÉRANT	Qu'il s'agit des mêmes mesures que l'an dernier;  Que les listes de matériel demandé et des fournitures scolaires seront présentées au prochain CÉ;
	EN CONSÉQUENCE	Sur proposition de Mme Raimondo appuyée par M. Daras il est résolu à l'unanimité;

	D'AUTORISER	Les mesures qui seront mises en place pour 25-26.
61-c)	Principes d'encadrement du coût des documents et du matériel d'usage personnel (Annexes 3 et 4)	
015-CÉ 24-25 – 61-c)	PRÉAMBULE	Mme Haouili présente les principes d'encadrement du coût des documents et du matériel d'usage personnel
	CONSIDÉRANT	Qu'on veut augmenter nos coûts de 5\$ :  Régulier : de 125\$ on passe à 130\$  Bain linguistique : de 140\$ on passe à 145\$;
	CONSIDÉRANT	Que les coûts respectent les montants maximaux autorisées;
	EN CONSÉQUENCE	Sur proposition de Mme Pigeon et appuyée par M. Daras il est résolu à l'unanimité;
	D'ACCEPTER	Les coûts des documents et du matériel d'usage personnel avec les modifications demandées pour l'année 25-26.
61 – d)	Règles de conduite et mesures de sécurité 2025-2026 – Matrice des comportements Nord et Sud	
015-CÉ 24-25 – 61-d)	PRÉAMBULE	Mme Haouili présente la matrice des comportements et le programme SCP;
	CONSIDÉRANT	Qu'il n'y aura pas de changements majeur parce que la matrice actuelle est satisfaisante;  Que le système SCP fonctionne bien et qu'on souhaite poursuivre;  Que nous mettons en place en parallèle un protocole pour les comportements violents;
	EN CONSÉQUENCE	Sur proposition de Mme Raimondo et appuyée par Mme Saccomani il est résolu à l'unanimité;
	D'APPROUVER	Les principes d'encadrement des comportements dans le cadre du système SCP pour 25-26, avec des petits réajustements selon les besoins de l'école.

<b>61 – e) Conférence pour les parents : Dre Nadia</b>	
015-CÉ 24-25 – 61-e)	PRÉAMBULE Mme Haouili présente la proposition de conférence pour les parents : Dre Nadia sur la gestion des écrans – 17 avril 2025 (à confirmer)
	CONSIDÉRENT Que ce sujet préoccupe plusieurs parents  Coût : 1800 + taxes
	EN CONSÉQUENCE Sur proposition de Mme Pigeon et appuyée par Mme Boileau il est résolu à l'unanimité;
	D'APPROUVER La conférence de Dre Nadia, et le choix d'une date à déterminer d'ici la fin du mois de mai.
<b>61 - f) Traiteur – SDG – 25-26</b>	
015-CÉ 24-25 – 61-f)	PRÉAMBULE Mme Haouili et Mme Saccomani présentent la proposition de garder le même traiteur (Midibouffe);
	CONSIDÉRANT Que les usagers sont satisfaits du service;  Que ça fonctionne bien;  Qu'on veut l'essayer pour au moins deux ans avant de réévaluer;
	EN CONSÉQUENCE Sur proposition de Mme Ramy et appuyée par Mme Raimondo il est résolu à l'unanimité;
	D'ACCEPTER De reconduire le contrat avec Midibouffe pour l'année scolaire 25-26.
<b>61 – g) SDG : journées pédagogiques 25-26</b>	
015-CÉ 24-25 – 61-g)	PRÉAMBULE Mme Saccomani présente la proposition des différentes sorties et activités pour les journées pédagogiques pour l'année 25-26.
	CONSIDÉRANT Qu'il y a des sorties et des activités à l'interne en alternance;
	EN CONSÉQUENCE Sur proposition de Mme Raimondo et appuyée par Mme Daras il est résolu à l'unanimité;
	D'ACCEPTER La proposition d'activités pour les journées pédagogiques 25-26.

61 – h)	<i>Activité pour la Semaine des Services de garde (Semaine du 12 au 16 mai)</i>	
015-CÉ 24-25 – 61-h)	PRÉAMBULE	Mme Haouili propose de reconduire encore cette année le traditionnel BBQ (le vendredi 16 mai); Pour ce faire, on aimerait avoir 500\$ du CÉ ;
	CONSIDÉRANT	Que l’an dernier on a loué une plaque de BBQ et que cela revient beaucoup moins cher;
	EN CONSÉQUENCE	Sur proposition de M. Daras et appuyée par Mme Benabdesselam il est résolu à l’unanimité;
	D’ACORDER	La somme de 500\$ pour le BBQ de la <i>Semaine des Services de garde</i> 24-25.
61 – i)	<i>Mesures dédiées et protégées</i>	
information	Mme Haouili présente l’état du budget pour les mesures dédiées et protégées.	

62	<i>Affaires nouvelles</i>	
	Aucune	
63	<i>Levée de la séance :</i>	
015-CÉ 24/25- 63	CONSIDÉRANT	Que le temps de rencontre est écoulé;
	CONSIDÉRANT	Que l’ordre du jour est épuisé;
	EN CONSÉQUENCE	sur proposition de Mme Ramy et appuyée par Mme Gauthier, il est résolu à l’unanimité;
	DE LEVER	L’assemblée de la séance ordinaire à 20h00.

64	<i>Rapport aux membres parents de la personne déléguée au comité de parents du CSSMB :</i>	
	Aucun rapport	